



Commune de
SAINT-MAXIMIN
38530

Saint-Maximin, le 24 juin 2024

Olivier Roziau
Maire de Saint-Maximin

à

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
38530 SAINT-MAXIMIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
lundi 1^{er} juillet 2024 - à 20 heures - salle du conseil municipal
et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2024 ;
- Compte rendu d'exercice des délégations du conseil municipal au maire ;
- Affaires générales : Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de l'école et de la mairie à la SPL « Isère Aménagement » (contrat de quasi régie 2501) ;
- Affaires générales / Ressources humaines : Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement ;
- Intercommunalité :
 - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Rapport relatif à l'évaluation du transfert à la communauté de communes Le Grésivaudan de l'Office thermal et touristique de Saint-Martin-d'Uriage au 1^{er} avril 2024,
 - Convention de prestation de services afin de bénéficier du service mutualisé chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme – avenant n° 4 (DALE-24-254),
 - Convention de mise à disposition des piscines communales de Crolles de Pontcharra (DSTM-24-296) ;
- Vie sociale / Affaires scolaires :
 - Règlement intérieur du service Périscolaire,
 - Tarifs du service Périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2024 ;
- Patrimoine / Patrimoine bâti : Contrat de prestation de service avec la société Grésivaudan Tourisme pour la saison 2024 de la tour d'Avalon ;
- Vie sociale / Affaires sociales : Contrat d'engagement avec Alain Donsimoni pour l'animation du repas du 7 décembre 2024 ;
- Vie sociale / Finances : Décision modificative n° 1 ;
- Questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le maire, Olivier Roziau.

